

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 17 novembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016

2016 DAE 28 G Subvention (20.000 euros) et convention avec l'établissement public du palais de la découverte et de la cité des sciences et de l'industrie (EPPDCSI- Universcience) (8e).

Mme Pauline VERON, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2511-13 et les suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 octobre 2016, par lequel Madame la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, lui propose d'accorder une subvention de fonctionnement à l'établissement public du palais de la découverte et de la cité des sciences et de l'industrie (EPPDCSI - Universcience) (8e) et de l'autoriser à signer une convention avec cet établissement ;

Sur le rapport présenté par Madame Pauline VERON, au nom de la 1re Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental, est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'organisme Universcience.

Article 2 : Une subvention de 20.000 euros est attribuée à l'établissement public du palais de la découverte et de la cité des sciences et de l'industrie (EPPDCSI - Universcience) sis 1 avenue Franklin-D Roosevelt (8e) (SIMPA 187388 / dossier 2016-08753) au titre de l'exercice 2016.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 913, nature 6574, ligne DF 55 007, du budget de fonctionnement du Département de Paris de l'exercice 2016 sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO